

sur un point d'appui, pour atteindre l'objet de ses vœux. Il proposa au roi de commencer la campagne par la prise d'Alep, et des places voisines, surtout des ports, qui donnaient sans cesse passage aux innombrables hordes des rives du Tigre et de l'Euphrate. Il rappela la captivité de Boémond, le fidèle compagnon de Godefroy de Bouillon, et celle d'un roi de Jérusalem, Baudouin II. Il parla de beaucoup d'autres seigneurs incessamment tourmentés, attaqués, vaincus par les bandes venues de Mossoul, de la Perse, de la mer Caspienne. Il fit valoir surtout la prise d'Édesse, qui avait frappé l'Europe d'épouvante, et déterminé la croisade. Il objectait enfin les menaces terribles du farouche Noureddin, qui, déjà vainqueur de la Mésopotamie, se promettait la reprise d'Antioche et de Jérusalem. Ces raisons, sans doute étaient puissantes ; mais elles ne suffirent point à déterminer le roi. Il avait fait vœu d'aller au Saint-Sépulcre ; il voulait d'abord accomplir sa promesse. C'était là de la piété, peut-être, plutôt que de la politique. Cette décision fut mal accueillie de la cour. Raymond recourut à sa nièce pour vaincre l'obstination du roi ; et il n'était pas besoin d'insister près de cette princesse pour la déterminer à prolonger un séjour qui allait si bien à ses goûts. La belle saison était revenue : les bords rians de l'Oronte, les bosquets de Daphné, le beau ciel de la Syrie auraient suffi à la captiver, quand même les hommages d'une cour voluptueuse n'auraient pas déjà enchaîné son cœur léger et frivole. Si l'on en croit de graves historiens (1), des penchants indignes d'elle n'étaient point étrangers à l'insistance qu'elle mettait à triompher du roi. Elle employa tous les ressorts qu'une femme habile peut faire mouvoir ; mais le roi persista dans sa résolution. Le comte d'Antioche en conçut un vif ressentiment, qu'il fit sans peine partager à la reine et à une partie de la cour. De son côté, le roi, mécontent de la conduite de sa femme, en exprima ses plaintes ; Éléonore, à son tour, prit la chose au vif, s'indigna des reproches de son époux et annonça même son intention de faire dissoudre son mariage, sous prétexte de parenté. Triste discorde, qui porta plus tard ses fruits amers, et causa, pendant plusieurs siècles, de grandes calamités à la France.

En attendant, nos deux amis s'avançaient à travers des terres désertes ou ennemies, vers le but de leur pèlerinage. Mille accidents se rencontrèrent sur leurs pas ; plusieurs seraient dignes d'intérêt, mais nous n'avons pas le temps de les raconter. Vingt fois ils tombèrent en des mains ennemies, ou au pouvoir de voleurs ; dans les premier cas, la seule vue du firman leur faisait rendre la liberté ; dans le second, leur valeur les tirait toujours l'affaire. Ils parvinrent ainsi à Antioche, où ils avaient appris que le roi venait d'arriver. L'aspect de ce beau pays, de cette ville en fête fit aussi sur eux une agréable impression ; mais Cuthbert ne fut pas longtemps avant de deviner le danger caché sous ces attraits.

— Ce n'est point ici le chemin de la croix, Raoul, disait-il en voyant les apprêts d'un magnifique

tournoi ; ce n'est pas ainsi que l'on va à la conquête du tombeau de Jésus-Christ. Ces belles dames et ces beaux chevaliers ne se souviennent plus guère du motif qui les animait dans le commencement. Je ne sais de quel œil le Dieu du Calvaire voit ces pompes mondaines. Le roi de France n'en paraît content qu'à demi. C'est piété, s'est bon sens de sa part. Je crois que, moins il laissera de soldats dans cette autre Capoue, plus il aura lieu de s'en féliciter. On ne monte pas au ciel par des sentiers de fleurs et des bosquets de lauriers.

L'arrivée du jeune sire de Louville fut encore un événement, même parmi les préoccupations de la cour. La reine n'avait point oublié le refus par lequel il avait répondu à une offre dont il eût dû se croire honoré. D'autre part, le bruit s'était répandu qu'il avait couru beaucoup d'aventures le long de son voyage : ce qui piquait plus vivement encore la curiosité de cette princesse. Comme Raoul assistait en simple spectateur au tournoi dont nous parlions, elle l'aperçut et envoya un de ses pages lui demander pourquoi il ne figurait point parmi ces chevaliers. Plus d'une fois, elle daigna lui adresser un gracieux sourire, du trône où elle siégeait comme reine de la fête. Tous les assistants remarquèrent ces témoignages de faveur, et beaucoup les envièrent. Éléonore avait rapproché de sa personne la jeune demoiselle d'honneur à qui elle avait destiné Raoul ; et celle-ci, parée avec une richesse orientale, ne négligeait rien de ces petites façons et de ces minauderies, par lesquelles une femme passionnée sait capter l'attention. *Oncques ne havoit esté tant jolivée de parements et de graces de toultes sortes*, dit un de nos chroniqueurs ; *oncques ne havoit faict ails plus doulx et boche plus chatoyante, ne mieus tendu delà des rets et engins. Que portant n'y fit: iceluy chevalier de Loville tenant perstamment cils bessez, figure modeste oultre mesure. et hayant tojors l'esprit fort enlevé vers Dieu. Fut aussi dict havoir oy les conseils et advis d'un saige et preude homme, lequel, debot à ses costez, ne le délaissa oncques en ces fragiles circonstances...*

Oui, le sire de Louville aurait pu céder aux traits perfides de la volupté. Oui, cette atmosphère embaumée, les plaisirs de cette cour, l'autorité d'une reine, l'entraînement de tant d'exemples auraient à la fin dompté sa jeune volonté, le courage de sa vertu. Mais le *saige et preude homme* était là pour veiller ; Cuthbert voyait mieux que jamais le venin caché sous ces coupables avances. Sa vieille sagesse démêlait sans peine ce que l'inexpérience de son pupille n'eût pu voir ; et il prenait soin d'écarter le péril, tantôt directement, tantôt obliquement, avec la prudence d'une mère veillant sur un enfant chéri. Sa sévérité alla jusqu'au point d'empêcher le jeune sire de mettre les pieds à la cour, malgré les invitations pressantes de la reine. Et, comme Raoul essayait d'objecter qu'il encourrait plus que jamais la disgrâce de la princesse, et peut-être celle du roi :

— Il est une autre faveur, répondit-il, à laquelle vous devez tenir davantage : c'est celle de votre Dieu et de votre conscience. Ce n'est pas pour cap-

(1) Guillaume de Tyr, Liv. XVI.